



Déclaration liminaire de la FSU

CSA du 03 février 2026

La séquence budgétaire qui s'est étirée depuis le mois d'octobre jusqu'à hier et l'utilisation du 49.3 ont durablement éloigné l'opinion publique d'enjeux pourtant cruciaux pour l'avenir de notre modèle social, et participe de la crise démocratique qui s'aggrave dans notre pays. Mais cette dernière se nourrit d'abord de la mise à mal de tous les moyens qui assurent la solidarité, le lien social et la cohésion sociale à commencer par les services publics. Le refus de mettre à contribution les ultra-riches, alors même qu'ils usent et abusent de stratégies de contournement et d'optimisation fiscales, relève d'une forme de séparatisme fiscal insupportable.

Rappelons ici quelques chiffres : les aides publiques aux grandes entreprises, sans condition, ni transparence se sont élevées à 211 milliards en 2023 quand l'augmentation de 10 % des professeur·es peut se chiffrer à 3,6 milliards et la création d'un corps de fonctionnaires d'AESH à 4/5 milliards d'euros.

Sans oublier évidemment l'urgence d'une revalorisation – indispensable et significative des catégories C et B – qui voient leurs traitements être percutés par la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2026. Elles et ils verront le retour d'une indemnité différentielle parce que disposant d'un indice de rémunération dont le traitement brut est inférieur au salaire minimum en vigueur dans notre pays. Inacceptable pour la FSU, pour qui la revalorisation de tous les personnels du ministère doit être une priorité absolue ! La preuve, une fois de plus, que sur les questions budgétaires, tout est affaire d'abord de choix politiques et non de contraintes.

Les AED, personnels essentiel·les, sont malheureusement le triste exemple de ces politiques. Alors que vous avez engagé les discussions pour une amélioration de leur rémunération, nous voyons que ça n'est pas une priorité et très vite, les AED cdisé·es verront leur rémunération au SMIC, dans des vies scolaires en sous-effectifs, des tâches qui se multiplient, des horaires de travail exponentiels dépassant les 40 heures pour les temps plein...

Toutes les catégories de personnels sont concernées. Absence de revalorisation des personnels administratifs et aucune création de poste dans notre académie ! Concernant les assistantes sociales, notre ministre annonce la création de 100 postes, en reconnaissant le besoin de 5 000 postes. Et rien concernant une refonte des grilles indiciaires indignes et un déséquilibre croissant entre indiciaire et indemnitaire. Les infirmières interviennent sur l'ensemble des fronts : santé mentale, prévention du harcèlement, secourisme, animation et éducation à la santé, usage des écrans, actions auprès des publics, PTC, prévention du tabagisme, du cannabis et autres conduites à risque. Malgré l'élargissement constant de leurs missions, force est de constater l'absence de créations de postes pourtant annoncées, ainsi qu'une revalorisation salariale insuffisante au regard de leur catégorie. Les dispositifs indemnitaire, notamment le CIA, demeurent également inadaptés. Par ailleurs, leurs conditions de travail se sont nettement dégradées et, au vu des exigences croissantes qui leur sont imposées, elles ne bénéficient daucun retour ni reconnaissance institutionnelle.

En dépit des discours se voulant rassurants, l'Education nationale pâtit aussi de certains choix. Si nous saluons la création d'emplois d'AESH, nous alertons sur les difficultés à pourvoir ces postes faute d'un plan de sortie de la précarité guidé par la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B. Les AESH, essentiellement des femmes, n'attendent pas un quasi statut comme le caractérise notre ministre, mais un statut plein et entier. Il est urgent d'ouvrir les discussions sur la base de projections budgétaires et études

d'impact. A travers cette question, se joue notamment l'avenir d'une École publique réellement inclusive, qui apprend à vivre ensemble. L'ouverture de discussions sur ce point, annoncé par notre Ministre après ses propos hors-sol au Sénat doit vite aboutir. Ce n'est pas un souhait, mais une mise en garde, tant la colère est grande chez ces personnels.

Pour revenir à l'ordre du jour de ce CSA, ce premier CSA de l'année ne s'est jamais tenu si tard... Il aurait pu être encore repoussé si nous avions décidé de le boycotter comme c'est le cas dans de nombreuses académies. Nous avions toutes les raisons de le faire tant les mesures qui nous sont présentées aujourd'hui scandalisent nos collègues et auront des conséquences désastreuses dans les écoles et les établissements de l'académie. Mais les établissements sont dans l'attente de leurs dotations et la mobilisation de ce jour montre que les personnels sont déterminé·es à obtenir les moyens nécessaires pour améliorer les conditions d'étude de leurs élèves. Nous avons fait le choix de siéger car, contre tout passage en force, nous sommes attaché·es à la démocratie sociale et souhaitons que celle-ci vivent dans tous les établissements et que la parole des élue·es des personnels et des parents soit respectée dans les Conseils d'administration, qui ne sont pas des chambres d'enregistrement de décisions budgétaires.

Depuis le CSAMEN de la semaine dernière, ce sont déjà 338 emplois qui ont été réinjectés dans le 1^{er} degré et 438 pour le 2nd degré. Cette décision va donner un peu d'air à une répartition qui reste corsetée par la suppression de 4032 emplois de professeur·es dans le 1^{er} et le 2nd degré, qui va encore mettre un peu plus à mal le service public d'éducation. Ces premières mesures indispensables ne sont pas à la hauteur des enjeux que le ministre lui-même a énumérés dans sa lettre aux professeurs. « *bâtisseurs de notre avenir commun* », « *sentinelles de la raison* ». « *témoin éternel du monde qui s'en va et en même temps précepteur du monde qui naît* » : Edouard Geffray n'est pas avare de métaphores grandiloquentes pour définir les missions civilisationnelles qu'il assigne aux enseignant·es mais quand il s'agit de donner les « moyens humains » indispensables au fonctionnement du service public d'éducation, le ministre manque un peu plus d'éloquence...

On pourrait sourire de ce décalage s'il n'illustrait pas le fossé tragique qui sépare la décision politique de sa transcription sur le terrain dans les classes, les établissements et les services.

Dans le premier degré, la baisse des effectifs est vue par les gouvernements successifs comme une opportunité de récupérer des moyens et de faire des économies. Mais L'École ne peut se construire sur une gestion à court terme dictée par des logiques budgétaires d'économie sur les services publics. La baisse démographique devrait être un levier pour améliorer les conditions de travail, et la réduction des inégalités. L'avenir de L'École primaire est un pilier fondamental de la réussite scolaire et de la cohésion sociale. Elle mérite une vision prospective, des moyens pérennes et une ambition éducative à la hauteur des enjeux.

La suppression de 85 postes pour le 1^{er} degré dans l'académie risque d'entraîner une instabilité accrue des équipes pédagogiques, une augmentation des classes multi-niveaux subies et une dégradation des conditions de travail des personnels. Le mal-être professionnel augmente de façon inquiétante chez les personnels. La dégradation des conditions de travail pour les personnels de l'Éducation nationale a des causes multiples : inclusion sans moyens suffisants, affaiblissement progressif des RASED, injonctions contradictoires, multiplication des tâches invisibles, manque de temps, attaques contre la liberté pédagogique, perte de sens du métier, absence de formation continue, non remplacement...

Nous demandons à ce que les moyens humains soient maintenus afin de garantir non seulement la continuité de nos missions d'enseignant·es ainsi que la santé et la sécurité des personnels. Le maintien des effectifs enseignant·es malgré la baisse démographique permettrait notamment de : rattraper le niveau européen d'effectifs par classe d'ici 2034 (passer de 22,4 élèves par classe en 2024 à 18,4 en 2034), de permettre une meilleure inclusion de tous les élèves et donc une baisse des inégalités scolaires, de créer des postes de remplaçant·es, de créer des postes surnuméraires et donc de donner du temps aux équipes en décorrélant le temps de travail des enseignant·es du temps de classe des élèves.

Dans le second degré, le ministre a annoncé un plan « 800 collèges » pour lutter contre la difficulté scolaire et 44 collèges de l'académie sont ciblés avec un pilotage pédagogique par l'évaluation en s'appuyant sur les savoirs dits fondamentaux. Nous attendons une explication du choix de ces établissements qui redessine une nouvelle carte à côté de l'éducation prioritaire. Mais pour ces 44 collèges, ce sont également des fermetures de divisions qui s'annoncent, une baisse des dotations et une augmentation du nombre d'élèves par classe avec des critères de dotation académique qui n'ont cessé ces dernières années d'augmenter le nombre d'élèves par classe. Chacun·e sait que le principal levier d'amélioration reste la diminution du nombre d'élèves par classe, comme dans le 1er degré. Or, toutes les études, de la DEPP comme de l'OCDE attestent que nous avons les classes les plus chargées d'Europe avec un écart de 5 élèves de plus que la moyenne.

Le 2nd degré a absorbé la hausse des effectifs depuis 20 ans sans bénéficier des créations de poste nécessaires. Le nombre d'heures d'enseignement des élèves a diminué alors que les besoins sont plus importants. L'évolution des élèves et la gestion de l'hétérogénéité des publics est un défi quotidien dans nos classes pour ne pas laisser au fond ceux qui ont le plus besoin de nous. Mais comment "*retenir l'élève perdu comme le fil retient le cerf-volant*" à plus de 30 en collège ? A plus de 35 en lycée ?

En effet, les suppressions d'emploi vont bien au-delà de la baisse démographique et les 105 emplois retirés dans les collèges vont immanquablement se traduire par une augmentation du nombre d'élèves dans les classes ce qui est insupportable, pour les enseignant·es comme pour les élèves. Pour les élèves les plus fragiles de notre académie, c'est la double peine.

Qu'on ne vienne pas nous dire que les contraintes budgétaires sont trop lourdes et que chacun·e doit y prendre sa part. Nous savons tous que la situation actuelle est le fruit de choix politiques qui ont été faits depuis des années. Selon Julien Grenet, chercheur en économie au CNRS, professeur associé à l'École d'économie de Paris et directeur adjoint de l'Institut des politiques publiques, "*la réduction du nombre d'enseignants n'est pas une opération rentable sur le long terme puisque pour 1 euro économisé sont perdus 9 euros pour la société.*"

Certes, il y a dans nos métiers "*des éléments d'éternité qui se conjuguent au présent sans jamais renier le passé*" Mais les hommages ne remplacent pas des moyens. Nous exigeons l'annulation de toutes les suppressions de postes. Si l'école est essentielle, il faut la remettre au cœur des priorités, dépenser pour l'école c'est investir dans l'avenir.

Si la rentrée se prépare sous le signe de la dégradation des conditions d'étude et de travail, bien d'autres questions sont encore en suspens, notamment en lien avec l'avenir de certaines réformes. La FSU se félicite de l'abandon du caractère obligatoire des groupes de niveau, résultat d'une mobilisation de la profession qui n'a jamais faibli. Mais dans le cadre de la préparation de la rentrée, il nous revient des formes de pressions inacceptables au maintien des moyens dédiés conditionnés au maintien des groupes en 6ème/5ème. D'autres points doivent être clarifiés, dont l'avenir des classes prépa 2^{nde} qui n'ont, à cette heure, plus de base réglementaire pour leur maintien à la rentrée.

La FSU se félicite également qu'enfin soit reconnu l'échec l'année passée du parcours différencié de terminale bac pro. Le ministre reconnaît enfin que le parcours personnalisé de terminale bac pro est un échec : c'est une victoire syndicale pour la FSU qui a toujours dénoncée cette réforme. Le comité de suivi de la voie professionnelle doit donc émettre des propositions au-delà des ajustements prévus pour cette année et le ministre compte s'exprimer rapidement sur de nouvelles mesures à appliquer dès l'année 2026-2027. La FSU s'oppose à la transformation des BMA en BNMA, ce qui réduit d'un an la formation des jeunes et amoindrit leurs capacités d'initiative pour toujours soi-disant atteindre le même niveau 4. La FSU continuera de s'opposer à cette transformation et communiquera en ce sens.

À quelques semaines d'annonces que notre ministre souhaite mettre en œuvre dès la rentrée prochaine, nous réaffirmons les exigences de la profession, dans l'intérêt des élèves et des personnels : des examens à partir de la mi-juin et l'abrogation du parcours personnalisé.

Nous regrettons l'absence de révision de la carte de l'Education prioritaire qui aurait permis de traiter de manière structurelle la question des inégalités sociales et scolaires, dont la persistance et l'aggravation pèsent sur le quotidien de nos collègues. En dépit des échéances électorales, il reste un espace pour amorcer ce travail : la FSU demande qu'un travail commence sur les critères de révision de la future carte de l'Education prioritaire. Un travail transparent à rebours de la construction de la liste des 800 collèges, sous le signe de l'omerta qui, lorsqu'elle se fissure, fait apparaître quelques aberrations et interrogent sur les objectifs poursuivis.

Les enquêtes institutionnelles ou syndicales convergent : démissions, reconversions, ruptures conventionnelles... tous les signaux sont au rouge et confirment une profonde crise de sens de nos métiers. La faiblesse des rémunérations pèse lourd mais aussi le sentiment de ne plus pouvoir faire ce qui motive l'engagement dans un métier du service public : servir l'intérêt général. Les réformes faites et défaites, l'aggravation des inégalités, la mise à mal des ambitions émancipatrices et démocratisantes de l'Ecole publique, la sous administration avérée et objectivée par un rapport parlementaire, les évolutions de la société, les drames qui touchent parfois la communauté éducative... là aussi, tout converge et s'accumule. Et pourtant, l'Ecole tient, tourne au quotidien. Mais elle ne tient plus que par un fil : celui de la conscience professionnelle des personnels. Compter uniquement sur cet engagement pour que vive l'Ecole publique serait d'un cynisme irresponsable. C'est pour cela que les remerciements et les belles paroles ne suffiront pas. C'est toujours préférable que de se voir affublés du sobriquet de ventilateurs à angoisse ou de se voir accuser d'être à l'origine d'un paquet d'heures perdues. Mais une politique éducative ne se fait pas à coup de remerciements. Les échéances électorales décisives pour l'avenir du pays ne doivent pas empêcher de conjuguer mesures d'urgence, sur les salaires, les carrières, les conditions de travail et mesures plus structurelles pour réparer le service public d'Education à moyen terme. Tout ce qui pourra être cranté en la matière avant 2027, sera aussi une manière de préserver l'Ecole publique et ses personnels en cas d'arrivée de l'extrême droite au pouvoir.

La FSU attend des mesures fortes pour répondre aux difficultés grandissantes dans les services et les établissements scolaires, pour répondre aux besoins de la jeunesse et des personnels. Il est temps d'arrêter de se cacher derrière des choix budgétaires qui ne sont autres que des choix politiques. La jeunesse a besoin de mieux d'école avec des personnels en nombre suffisant formés et revalorisés. La proposition de loi visant à interdire le portable au lycée et l'accès aux réseaux sociaux au moins de 15 ans passe à côté des principaux enjeux de ce sujet, à commencer par les enjeux éducatifs. Dans ce sens, nous attendons de votre part, Monsieur le Recteur, que les lycéen·nes de l'académie ne soient pas pris en otage par un « conseiller spécial » qui ne pense qu'à son ambition politique personnelle.

La FSU n'attend donc pas pour organiser, soutenir, relayer les mobilisations, dès aujourd'hui, pour exiger les moyens indispensables au bon fonctionnement du service public d'Education et des politiques qui confortent les ambitions émancipatrices de l'Ecole publique laïque.